

PERTUIS

Hausse de la population : concertation publique engagée

Une concertation publique est lancée ce lundi 28 février sur la réalisation d'une liaison entre la RD 973 et le projet de déviation de Pertuis. Le Conseil départemental de Vaucluse et la Métropole d'Aix-Marseille Provence - Territoire du Pays d'Aix, travaillent ensemble à la création d'une liaison routière entre l'entrée Ouest de Pertuis (RD 973) et sa déviation Sud-Ouest.

L'importance de l'agglomération de Pertuis et sa situation géographique en font un carrefour routier très fréquenté. La déviation Sud-Ouest de l'agglomération, et le nouveau pont sur la Durance mis en service par le Département, ont contribué à l'amélioration des conditions de déplacement et à celles du cadre de vie des habitants du centre-ville de Pertuis. La réalisation prochaine du projet de déviation Villelaure/Pertuis permettra de renforcer ces effets, en déviant une grande partie du trafic de transit circulant actuellement dans les zones urbanisées de l'entrée Ouest de Pertuis.

Un projet pour répondre aux enjeux de circulation

Cependant, le développement urbain prévu à l'Ouest de la commune, le long de la RD 973, notamment, devrait induire un trafic accru qui sera contraint de traverser le secteur urbain pour rejoindre la déviation. Une liaison entre la RD 973 et le projet de déviation Villelaure/Pertuis s'avère donc essentielle afin de dévier ce trafic avant la zone urbanisée et pacifier ainsi les voies urbaines existantes. Ce projet consiste à



La concertation est lancée sur la liaison entre la RD 973 et le projet de déviation de Pertuis. /PHOTO D.R.

réaliser une courte liaison routière entre la RD 973 à l'ouest de Pertuis et le projet de déviation Villelaure/Pertuis.

Le nouvel aménagement, qui

sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du Département de Vaucluse, poursuivra ainsi les efforts entrepris, tout en harmonisant le réseau de déplacements

avec le développement urbain du secteur. Toute personne intéressée par la réalisation de la liaison entre la RD 973 et le projet de déviation Villelaure-Pertuis sur la commune de Pertuis peut accéder aux informations mises à disposition concernant ce projet, dès ce lundi 28 février et jusqu'au 1er avril. La concertation publique est un processus d'information et de dialogue qui vise à informer l'ensemble des acteurs du territoire et les personnes directement concernées par le projet. Elle offre à tous l'opportunité de s'exprimer sur le projet en amont de sa réalisation.

Jocelyne THOMAS

PRATIQUE

Toute personne peut formuler les observations et propositions qu'elle juge utile à son sujet du 28 février au 1er avril : Via les registres disponibles sur le lieu de l'exposition publique au CTM de Pertuis ; Par courrier électronique sur concertation.liaison.RD973@vaucluse.fr ; Par voie postale à Conseil départemental de Vaucluse. Concertation publique opération RD 973 Pertuis. CS 60516 Place Viala 84909 Avignon cedex 9 ; Lors des moments d'accueil du public en présence des techniciens du Département à Pertuis, salle Grenache, 576, avenue de Verdun le 9 mars de 9h à 12h et le 1er avril de 14h à 17h.